TITRE PROFESSIONNEL

Conducteur d'Equipements Agroalimentaires (TP CEA)

En formation continue

Durée
539 heures Centre / 175 heures Entreprise.

Dates

Horaires
08h30 -12h00 /13h00 -16h30

Lieu
CFPPA Provence-Ventoux
Et déplacements sur Avignon

Mode de financement et tarif
Nous contacter.

Campus Provence-Ventoux CFPPA

310 chemin de l'Hermitage
84200 CARPENTRAS

Tél. 04 90 60 80 90
cfppa.carpentras@educagri.fr
https://www.epl.carpentras.educagri.fr
https://cfppaprovenceventoux.fr

Consulter nos indicateurs de résultat sur notre site internet.

Le travail et les métiers

Le conducteur d'équipements agroalimentaires réalise, une ou plusieurs étapes du procédé de fabrication de produits agroalimentaires.

En emploi, le conducteur d'équipements agroalimentaires travaille :
- en préparation sur des machines de déconditionnement, remise en température et mélange
- en fabrication sur des équipements de convoyage, d'assemblage, de découpe, de formage, de cuisson, de réfrigération/surgélation
- au conditionnement sur des machines d'ensachage, de thermoformage, d'operculage, d'embouteillage.

Débouchés : Conducteur de machine Agroalimentaire,
Conducteur d'équipement automatisé ou semi-automatisé.
Poursuite d'études : Brevet Professionnel Industries Alimentaires (BP IA), Opérateur de production alimentaire.

Les objectifs pédagogiques

Etre capable de :
- ◊ Préparer une production dans un contexte agroalimentaire
- ◊ Conduire un équipement agroalimentaire.

Public concerné et modes de financement

Demandeur d'emploi

Salarié d'entreprise en CPF-PTF (Compte Personnel de Formation de Projet de Transition Professionnelle) ; Plan de Développement des Compétences ; contrat de professionnalisation ; CPF.

Mode de financement : Région Sud/FSE ; autres financements : nous contacter.

Les prérequis

Savoir communiquer à l'oral : écouter, comprendre et s'exprimer en français
Savoir communiquer à l'écrit : lire et écrire un message
Savoir utiliser les mathématiques : réaliser les 4 opérations, convertir des unités de mesures.
Savoir utiliser l'outil informatique dans ses fonctions de base
Manifester de l'intérêt pour l'industrie et les dispositifs techniques
Avoir des aptitudes physiques pour le travail dans le respect des règles de sécurité.

Les conditions d'entrée

Satisfaire à l'entretien individuel et à un test de positionnement
Soumis à l'instance de validation prévue le 16 décembre à 14h.

Contact : Geneviève LARGAUD
genvieve.largaud@educagri.fr / 04 90 60 80 95

Mise à jour : Nov 23

Contenu de de la Formation

Le titre professionnel de Conducteur d'équipements agroalimentaires comprend 2 Certificats de Compétences Professionnelles (CCP) ou modules :

CCP 1 (217h) : Préparer une production dans un contexte agroalimentaire

Appliquer et respecter les bonnes pratiques d'hygiène
Préparer l'équipement agroalimentaire en fonction de la production à réaliser
Approvisionner un équipement agroalimentaire en matières premières, en ingrédients, en consommables et en contenants

CCP 2 (322h) : Conduire un équipement agroalimentaire

Démarrer, régler, arrêter et redémarrer un équipement agroalimentaire
Réaliser les opérations de production et contrôler les paramètres du processus
Contrôler les productions issues d'un équipement agroalimentaire
Ranger, nettoyer et désinfecter un équipement agroalimentaire
Proposer des améliorations techniques ou organisationnelles.

Stage en entreprise : 175 heures.

Modalités pédagogiques

Cours en présentiel
Travaux dirigés, travaux pratiques
Travaux de groupe.

Modalités d'évaluation

Evaluation en continu des savoirs
Evaluations certificatives : mises en situation professionnelles, questionnaire professionnel, mise en situation de conduite de machine et entretien mené par un jury professionnel.

Validation de la formation

Pour valider le titre professionnel de niveau 3 (RNCP31838), le candidat doit avoir validé les CCP1 et CCP2.

IMPORTANT : Le candidat devra s'acquitter d'une participation pour les services connexes (cours polycopiés remis en propriété aux stagiaires, fournitures en papeterie et impressions pour dossiers professionnels en plusieurs exemplaires, carnets de liaison, ...)

Le CFPPA de Vaucluse est particulièrement sensible à l'intégration des personnes en situation de handicap. Notre référent handicap se tient à votre disposition pour étudier les possibilités de compensation, d'aménagement, en fonction de votre situation.
Vous pouvez contacter Mme Armelle PERRI : armelle.perri@educagri.fr